



Compagnie d'Archers de Pontoise

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc sous le N° 0895289



Demande de licence Adulte débutant 20....

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL & COMMUNE :

TELEPHONE DOMICILE Domicile.....Portable.....

ADRESSE COURRIEL **OBLIGATOIRE**.....@.....

PROFESSION :

DATE DE NAISSANCE :

Je souhaite recevoir par courriel les comptes rendus des réunions de bureau et les principales informations de la compagnie : Oui Non

FORMATION ADULTE : **75 €** (fonctionnement) + **75 €** de matériel personnel (achat groupé de 6 flèches, 1 carquois, 1 protège bras et 1 palette).

L'arc d'initiation est prêté pendant 6 mois (jusqu'à fin Mars). Possibilité ultérieure de location d'un arc de progression pour un an maximum.

La formation adulte comprend 2 heures de cours par semaine de début Octobre à fin Juin (hors vacances scolaires) encadré par un entraîneur diplômé.

Coût de la licence FFTA obligatoire (pratique en compétition) : **150 €** (Fédération : 40+2 €, Région : 20 €, Département : 15 €, Compagnie : 73 €)

Soit un total (pour la 1^{ère} année) de **300 Euros** (payable en trois fois – 3 chèques émis lors de l'inscription à l'ordre de la Compagnie d'archers de Pontoise)

Le maillot de la compagnie est offert à tout nouvel archer.

Aucun remboursement ne sera effectué après le début des cours.

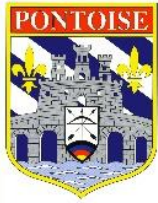
Le certificat médical est obligatoire (apte au tir à l'arc en compétition)

Signature

Date

Siège social
Maison des associations
7, place du Petit Martroy
95 300 PONTOISE

arcpontoise@yahoo.fr



Compagnie d'Archers de Pontoise

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc sous le N° 0895289



Demande de licence Adulte débutant 20....

NOM :

PRENOM :

Assurance individuelle accident (article L321-6 du code du sport – Détail dans la notice jointe à la présente

- Je reconnais avoir reçu la notice jointe et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA
- Je souscris à l'assurance individuelle accident avec la licence (0,25€)

OU

- Je refuse de souscrire à l'individuel accident de la FFTA et dans ce cas, je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence.

- J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos, ...) par la compagnie d'archers de Pontoise dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

Date et signature du souscripteur (précédé de la mention « lu et approuvé »)